

Questions orales

ON DEMANDE SI DES ÉTUDES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES SUR LES RÉPERCUSSIONS DES COUPURES BUDGÉTAIRES

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je regrette que les remarques qu'a faites le ministre durant la journée et dans lesquelles il s'encensait ont empêché l'adoption de ma motion visant à faire d'aujourd'hui la journée des Arts.

Je voudrais lui poser une question concernant l'étendue réelle des coupures budgétaires qui ont eu lieu et dont les milieux artistiques ont d'ailleurs connaissance. Compte tenu du fait que depuis 1971, 85 p.c. de tous les artistes canadiens dans le domaine des Arts plastiques ont gagné moins de \$5,000 par an et étant donné que depuis sa création la Banque Canadienne des Arts n'a déboursé des sommes ne représentant que \$1,300 du revenu annuel de plus de 600 artistes dont les œuvres ont été achetées l'année dernière, compte tenu de plus que le programme de la Banque des Arts subira une coupure de \$800,000 qui sera effectuée sans autre forme de procès et que d'autre part le programme des Beaux-Arts du ministère des Travaux publics sera lui aussi amputé de \$800,000 sur un total de plus de \$1 million, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère a effectué des études sur les répercussions que ces coupures budgétaires auront sur le revenu des artistes canadiens.

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a fait allusion à mes remarques en disant que je m'adressais des louanges personnelles. Tel n'est pas le cas. Je tenais seulement à exprimer le désir du gouvernement de venir en aide à nos artistes.

Des voix: Bravo!

M. Roberts: Je suis secrétaire d'État depuis deux ans et pas une seule fois depuis les députés de l'opposition n'ont profité des jours réservés à l'opposition ou de toute autre occasion pour soulever la question de la politique du gouvernement dans le domaine des Arts.

Des voix: Bravo!

[Français]

... Enfin, monsieur l'Orateur, quand il y a des gens qui sont là, dans la tribune, ils s'intéressent à ce sujet, mais enfin c'est la première fois en deux ans qu'ils me posent de telles questions.

[Traduction]

Les bonnes nouvelles se transmettent lentement, monsieur l'Orateur, mais je me réjouis de constater enfin que les députés de l'opposition se rendent compte qu'il s'agit là d'un sujet important comportant de grandes conséquences. Le député a fait allusion à la question de la Banque des Arts...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Sault-Sainte-Marie a une question supplémentaire à poser.

M. Symes: Le monde des arts se rend bien compte que le gouvernement actuel n'a que des discours creux à lui offrir plutôt que des dollars, et je pense que le ministre, en agissant ainsi, ne fait que creuser une fosse de plus en plus profonde où il se retrouvera en compagnie des artistes du pays. Pour ce qui est de la non-réponse que le ministre a donnée à la question très précise que je lui ai posée au sujet des réductions réelles en

[M. Roberts.]

dollars, j'aimerais donner un autre exemple pour réfuter son sophisme selon lequel il n'y aurait pas de réductions.

Selon la déclaration du ministre, on réduira de 1.1 million de dollars l'aide accordée aux auteurs et aux éditeurs, une réduction qui équivaut à 16 p. 100 du budget actuel, sans tenir compte de l'inflation ni de l'augmentation des coûts; compte tenu du fait que 15 p. 100 seulement de tous les livres vendus au Canada sont l'œuvre d'auteurs canadiens, son ministère a-t-il étudié les conséquences de ces réductions et les répercussions qu'elles auront pour les éditeurs et les auteurs canadiens, qui contribuent bien plus que le ministre à la préservation de la culture canadienne?

M. Roberts: D'abord, monsieur l'Orateur, pour répondre à la question touchant les restrictions de la banque des arts, je voudrais assurer au député que nous avons décidé de faire ces réductions après en avoir discuté avec le Conseil des Arts du Canada. On a pris cette décision parce que les coûts administratifs du programme sont extrêmement élevés et parce que nous croyons, non seulement le gouvernement, mais le directeur du Conseil des Arts du Canada, qui me l'a confirmé lui-même, qu'il serait opportun de pouvoir réévaluer l'efficacité administrative de ce programme.

Pour ce qui est de la question d'ordre général du député, il est vrai que j'ai rencontré divers organismes culturels. Je continue de les rencontrer pour m'informer auprès d'eux de l'incidence qu'auront les restrictions et les dépenses sur le monde des arts. J'ajouterais que j'ai constaté que le milieu des arts appuie généralement le programme de restrictions du gouvernement...

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: ... parce que les gens de ce milieu se rendent compte que les arts sont plus touchés par l'inflation qu'à peu près n'importe quel autre secteur de l'économie et qu'ils espèrent vivement que l'on réussira à contrôler l'inflation. Bien sûr, ils s'inquiètent des conséquences que ces restrictions auront pour eux, et je partage cette inquiétude avec eux, mais de façon générale, ils reconnaissent qu'il est nécessaire de contrôler davantage les dépenses du gouvernement.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

NAMIBIE—LE VOTE SUR L'INDÉPENDANCE SURVEILLÉ PAR LES NATIONS UNIES

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu que tous les côtés de la Chambre souhaitent un règlement légal et pacifique de la question de l'indépendance de la Namibie, quelle garantie les cinq ministres occidentaux ont-ils reçue à Pretoria, la semaine dernière, que l'élection d'une assemblée constituante en Namibie en décembre—qui, nous le savons, sera déclarée nulle et non avenue—sera effectivement suivie d'élections surveillées par les Nations Unies, élections qui seraient ensuite reconnues par tous les pays?